
Tautologies toponymiques : comment apprivoiser l'espace entre continuités et fractures

Fabio Armand et Jean-Pierre Gerfaud



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/19836>

DOI : [10.4000/echogeo.19836](https://doi.org/10.4000/echogeo.19836)

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Fabio Armand et Jean-Pierre Gerfaud, « Tautologies toponymiques : comment apprivoiser l'espace entre continuités et fractures », *EchoGéo* [En ligne], 53 | 2020, mis en ligne le 30 septembre 2020, consulté le 18 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/19836> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.19836>

Ce document a été généré automatiquement le 18 mai 2021.

EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND)

Tautologies toponymiques : comment apprivoiser l'espace entre continuités et fractures

Fabio Armand et Jean-Pierre Gerfaud

- 1 « Nous sommes TOUS des #AINDINOIS ! C'est le nom choisi par les habitants de l'Ain qui ont voté durant deux mois pour leur gentilé préféré. Les troisquarts d'entre eux ont choisi de s'appeler les Aindinois et les Aindinoises. Vive les Aindinois ! ». Avec ce message « twitté », le Département de l'Ain annonçait, le 24 juin 2018, lors d'une Fête de l'Eté dans les jardins du Département, à Bourg-en-Bresse, les résultats d'une consultation visant à définir le gentilé du département. Les habitants ont pu choisir entre trois formes proposées par eux-mêmes : Initiaïn, Ainain et Aindinois. En effet, jusqu'à ce jour, les habitants du département de l'Ain avaient l'habitude de se dénommer selon l'appartenance à leur « pays », aux paysages et histoires différentes : la Bresse, la Dombes, le Bugey et le Pays de Gex. Sur les 32 610 votes reçus (population totale : 653 688 habitants), 75 % des votants ont choisi le terme Aindinois/Aindinoise.

Autour d'un détoponyme : les Aindinois, une tautologie « naïve » ?

- 2 Cette nouvelle forme pour indiquer les habitants du département de l'Ain cache une tautologie. La création récente de ce détoponyme – une dénomination dérivée d'un nom de lieu, soit un toponyme – nous servira ainsi de point de départ pour développer une réflexion autour des constructions tautologiques en toponymie et plus précisément dans la microtoponymie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En consultant, le 3 février 2020, le site internet du département de l'Ain (www.ain.fr/tous-aindinois/), nous lisons que le choix de ce néologisme, Aindinois, « entre par ailleurs en cohérence avec le nom donné aux habitants de Pont-d'Ain (Pondinois / Pondinoise) qui sont les seuls dans le Département à intégrer l'Ain dans leur gentilé local ».

- 3 Si nous partons du toponyme Pont-d'Ain, comme suggéré par le Département de l'Ain, nous constatons que les formes anciennes *Pont D'Enz* (1326) ou, la plus tardive, *Villa Pontis Yndis* (1483) (DTA : Philippon, 1911, p. 321) – le village du pont d'Ain, en déployant les formes génitives latines – ont pu donner une forme adjectivale, ensuite gentiliée, du type **pontinensis*, d'où la forme actuelle pondinois, formée en ajoutant le suffixe latin *-ensis* aux formes anciennes se référant à la rivière d'Ain et conservant la construction nom plus complément du nom. Les formes anciennes désignant cette rivière, qui a donné ensuite le nom à son département, attestent *Igneus* (VII-VIII^{ème} siècles), *Igniz* (1112), *Hinnis* (1169) et *Enz* (1212) (DTA : Philippon, 1911, p. 4), ce qui permet de rattacher ces formes au préceltique **ind*, « enfler », à rapprocher de l'irlandais *en*, « eau », via le préceltique **en* (TGF, 1045 ; Vurpas & Michel, 1999, p. 126). Quant aux formes apparues à partir du XVI^e siècle, *Idanus fluvius*¹, Philippon rappelle que « *Indis* est la forme originaire d'où sont régulièrement sortis *Innis*, *Eynz* et *Enz*. (...) Les formes *Idanus* et *Danus* sont des formes imaginaires inventées par les érudits des XVI et XVII siècles, qui voyaient dans *Danus* un mot celtique signifiant rivière » (p. 4).
- 4 Pour revenir à notre détoponyme « pondinois », nous indiquons sa dérivation du français *pont* (issu du latin *PONS*, FEW 9, 168), et du préceltique **ind / *en + -ensis*. Mais si nous appliquons cette analyse au néologisme « Aindinois » nous aurons une surprise : en partant de la même réflexion menée pour « pondinois », nous devrions avoir **ind / *en + -ensis > *in(d)ensis > *inois*, selon l'évolution courante. Sachant que ce néologisme a été construit en partant du toponyme Pont-d'Ain, le détoponyme Aindinois est clairement une forme tautologique du type : *Ain + Ain + -ensis < *ind / *en + *ind / *en + -ensis*. La construction de ce détoponyme tautologique semblerait donc relever ici du domaine de la linguistique intuitive ou « naïve » (*folk-linguistics*, en anglais), une formation substantivée issue d'une réflexion linguistique, qui ne prend pas en compte la base étymologique du mot et son évolution, conduite par ceux que Preston aurait appelé des « non-linguistes ». Comme le font observer Niedzielski et Preston (2003), ces constructions « naïves » reposent sur les connaissances linguistiques que les « non-linguistes » pensent avoir de leur propre langue, mais qui ne correspondent pas aux observations objectives conduites par les philologues ou les linguistes de profession.

Dénominations en contact : une simple question de (re)motivations ?

- 5 Si cette analyse sur le détoponyme Aindinois n'a été que le prétexte pour aborder le sujet, nous nous intéresserons principalement aux processus de dénomination des lieux, en mettant en évidence des formations tautologiques qui nous permettent de nous interroger sur des questions concernant ce que le contact linguistique, ancien et récent, entraîne comme effet sur la signification que les communautés donnent à l'espace. Ces dernières années, un renouveau d'intérêt pour les relations entre la toponymie et les phénomènes de contact linguistique a emmené de nombreux auteurs à s'interroger sur les processus d'adaptation et d'emprunt dans des contextes plurilingues ou de stratification linguistique (Tent et Blair, 2019 ; Sandnes, 2016 ; Petrulevich, 2014). Cette contribution se propose de développer une réflexion sur les constructions tautologiques dans la toponymie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le lexique toponymique tautologique – dont nous fournirons un corpus limité dans la section suivante – devient une passerelle utile pour accéder aux superpositions

linguistiques issues du peuplement successif d'un territoire donné. L'analyse de ces contacts linguistiques peut ainsi nous fournir des informations intéressantes concernant les enjeux du rapport au monde de l'identité et de la politique dans ces processus de dénomination et d'appropriation des lieux.

- 6 Les populations, avec leurs bagages linguistiques et culturels, traversent des territoires et, dans une nécessité d'échanges sociaux qui passent par la connaissance et la compréhension de ces espaces, mettent en action des pratiques de dénomination. Chaque acte de dénomination devient ainsi une partition sémantique de la réalité, une quête de sens qui vise à simplifier la réalité sensible – celle qui est tout simplement « là » et que nous pouvons percevoir à travers le filtre de nos sens –, afin de la rendre intelligible. L'attribution d'un nom, par la maîtrise symbolique qui la constitue, vise ainsi à apprivoiser la réalité, grâce à l'apposition d'étiquettes dénominatives. Toutefois, si les populations changent, les toponymes restent : leur forme linguistique, à savoir le rapport entre signifiant-signifié, en termes saussuriens, et leur référent extralinguistique, persiste dans le temps, sur un territoire donné, autant que la forme est partagée au sein – ou à l'extérieur – d'une communauté. Comme le note Prosdoci (1989, p. 65, notre traduction), on pourrait parler d'une « immanence onomastique en présence d'exigences onomastiques ».
- 7 La persistance de ces systèmes (topo-)onomastiques, fondés, comme nous l'avons vu, sur un lien inhérent, au sens logique, entre signifiant-signifié et référent, suggère que la langue joue un rôle de première importance dans le déploiement des rapports entre des catégories cognitives toponymiques et la géomorphologie du territoire considéré, *i.e.* l'espace géophysique et anthropisé. Semble ainsi se mettre en route un processus de fixation toponymique, où une forme linguistique d'une langue utilisée pour désigner un élément de la réalité géomorphologique est associée, on pourrait dire *ontologiquement*, audit élément.
- 8 Dans ce contexte théorique, nous voulons nous interroger sur les compositions tautologiques qui se forment au moment où une nouvelle population, parlant une langue différente, se trouve en contact avec la précédente et partage avec cette dernière le même intérêt, voire la même nécessité, d'interpréter et de construire le sens de l'espace habité. Tout en signifiant et communiquant la même réalité géomorphologique, les deux populations en contact regardent cette réalité de façon linguistiquement et culturellement différente, en quelque sorte elles réalisent leurs propres systèmes de classification du réel.
- 9 Or, les réflexions de Fournier (1990, p. 101) autour du toponyme normand *Montcoq*² trouvent un meilleur cadre de compréhension : « un appellatif X d'une langue donnée est utilisé à une certaine époque pour désigner une hauteur, puis il se fixe en tant qu'oronyme. Une population postérieure hérite du nom de lieu démotivé et le conserve en lui accolant un appellatif Y issu de sa propre langue, désignant aussi une hauteur : le nom de lieu X devient "la hauteur X" ». Traditionnellement, cette question persistante de la composition tautologique est abordée du seul point de vue de la motivation (*cf.* Kristol, 2002) : quand un terme n'est plus compris par une communauté, ses membres se lancent dans un processus de remotivation des éléments démotivés. Mais est-ce qu'une approche sémantique, portant sur une réflexion autour des processus cognitifs du langage se trouvant à la base des catégorisations de la réalité géomorphologique d'un territoire, pourrait nous dire quelque chose de nouveau par rapport à d'autres possibles sources pour appréhender les formations tautologiques en toponymie ?

Un corpus de tautologies toponymiques

- 10 Pour chercher à répondre à cette question, s'offre à nous un nombre important de microtoponymes illustrant la tautologie, dont nous n'avons relevé ici qu'un corpus limité de microtoponymes, issu de la base de données TOPORA³, Toponymes en Rhône-Alpes (Gerfaud et Poncet, 2013). Ils résultent d'un projet d'envergure, porté par l'Institut Pierre Gardette (Université Catholique de Lyon) qui vise à collecter les toponymes des communes des huit départements de la Région Rhône-Alpes, aujourd'hui Auvergne-Rhône-Alpes, en se proposant les objectifs suivants : 1) recenser les toponymes écrits et oraux de la Région ; 2) analyser chaque toponyme afin d'en établir l'origine, la signification et l'usage qui en est fait ; 3) fournir aux chercheurs, aux administrations et aux associations et acteurs locaux les matériaux linguistiques dont ils peuvent avoir besoin pour la promotion du patrimoine linguistique et culturel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- 11 Nous proposons quelques formations toponymiques tautologiques, organisées en domaines de référence, avec une brève analyse linguistique qui en retrace l'origine en proposant les étymons des formes qui composent la tautologie. Le corpus que nous avons constitué n'est évidemment pas complet. Nous avons choisi de mettre en évidence le fait que les processus de construction tautologique touchent aux différents domaines de la dénomination de l'espace, de l'hydronymie à l'oronymie, en passant par la végétation et les voies de circulation.

Eaux qui ruissellent et eaux stagnantes

- 12 - Meyelie (commune de Manziat, Ain) : terrain boueux, marécageux. Forme composée du gaulois MARGILA « boue » (FEW 6, 1, 330) et du celtique *LIGA « boue » (FEW 5, 314).
- Etang de But (commune de Saint-Etienne-du-Bois, Ain) : terrain boueux, marécageux, d'eau stagnante. Cette forme est composée du latin *STANTICARE, « arrêter, retenir (l'écoulement de l'eau) » (FEW 12, 231), et d'une forme francoprovençale, rattachée au latin BUTTIS⁴, « tonneau » (FEW 1, 661).
- Bief de Lunant (commune de Treffort, Ain) : ruisseau affluent du Sevron. Cette forme est composée des formes gauloises *BEDU, « canal » (FEW 1, 312), et *NANTU, « ruisseau » (FEW 7, 7), avec agglutination de l'article.
- Torrent de Brévon (commune de Belleval, Haute-Savoie) : torrent rapide. Cette forme est composée par le latin TORRENS, « torrent » (FEW 13, 2, 107), et une forme gallo-romaine *BEBRŌNE, dérivée du gaulois BEBER, « castor », et d'un thème indo-européen signifiant « cours d'eau ». Si nous considérons Delamarre (2003 : p. 323), « le mot *onno* glossé « fleumen » du glossaire de Vienne est peut-être une forme tardive de *unna* », dérivé du vieux thème hétéroclite indo-européen *ud-r/n-, « eau, onde, flot ».
- Cascade du Dard (commune de Cheignieu-la-Balme, Ain ; commune de Chamonix, Haute-Savoie) : chute d'eau. Cette forme est composée d'un emprunt de l'italien « *cascata* », issu du latin CASCARE, « tomber », et de l'appellatif francoprovençal *dar*, « cascade, paroi rocheuse où coule de l'eau » (cf. Bessat & Germi, 2001 : pp. 156-159).

Reliefs

- 13 - Chalamont (commune de Mérignat, Ain) : sommet escarpé. Forme composée du latin MONS, « mont, hauteur » (FEW 6, 3, 84), et du préceltique *CALA, « rocher, mont escarpé » (FEW 2, 50).
- Chantemerle (commune de Boyeux-Saint-Jérôme, Ain) : sommet rocheux. Forme, très commune dans l'espace alpin, composée du préromain *MARR-, « rocher » (FEW 6, 1, 368), et de la base celtique *KAN-T, désignant une éminence rocheuse.
- Rocher du Truchet (ou Rochers appelés Truchers ; commune de Champfromier, Ain) : hauteur rocheuse. Forme composée du bas latin *ROCCA, « pierre » (FEW 10, 435), et du préceltique *TRUC, « mamelon rocheux ».
- Gremot de la Balme (commune de Bellevaux, Haute-Savoie), rocher surplombant formant un abri. Forme composée du gallo-roman *BALMA, « rocher surplombant formant un abri » (FEW 1, 223), et de la forme francoprovençal « *gremot* », « petit rocher » (GFPF 4438, Bellevaux).

Végétation

- 14 - Bois de Coex (Mieussy, Haute-Savoie) : lieu boisé. Forme composée du germanique *BOSK-, « bois, forêt » (FEW 15, 1, 192), et du celtique COAT, « bois, forêt ».
- Bois de la Forêt (commune de Saint-Etienne-du-Bois⁵, Ain) : lieu boisé. Forme composée du germanique *BOSK-, « bois, forêt » (FEW 15, 1, 192), et du latin FORESTIS, « forêt » (FEW 3, 708).
- Bois du Saut (commune de Faucigny, Haute-Savoie) : lieu boisé. Forme composée du germanique *BOSK-, « bois, forêt » (FEW 15, 1, 192), et du latin SALTUS, « forêt » (FEW 11, 125).

Voies de circulation

- 15 - Pont de Briord : pont traversant le Rhône et mettant en communication les départements de l'Isère et de l'Ain. Cette forme est composée du latin PONS (FEW 9, 168) et de la forme gaulois *brīuā*⁶ : Delamarre (2003 : p. 89) atteste la présence de la forme *brio* dans le *Glossaire de Vienne*, traduite par « *ponte* » [pont].
- Chemin Viettes (commune de Champfromier⁷, Ain) : chemin étroit. Forme composée du gaulois CAMMINUS, « chemin, voie » (FEW 2, 1, 144), et du latin VIA, « route, chemin » (FEW 14, 372), avec le suffixe diminutif -ITTA.
- Chemin Chaland, anciennement La Vy Chalande (1729) (commune de Champfromier, Ain) : chemin. Forme composée par le gaulois CAMMINUS, « chemin, voie » (FEW 2, 144), et le latin CALLIS, « chemin de piéton » (FEW 2, 99) ; la forme ancienne est issue du latin VIA, « route, chemin » (FEW 14, 341), ce qui revient à une composition tautologique de plus ancienne attestation.

De l'« *appaesamento* » à une sémantique de l'espace

- 16 Les toponymes présents dans notre corpus vont nous servir d'exemple pour développer une réflexion autour des relations entre hommes et territoires : nous chercherons à

décèler les prodromes des processus cognitifs pour une perspective portant non seulement sur le contact linguistique mais aussi culturel et politique, processus cognitifs qui sous-tendent les pratiques de dénomination et de catégorisation de l'espace géomorphologique. Trois types d'éléments se trouveraient alors à la base de notre approche : des référents (réalité géomorphologique du territoire, pour laquelle s'impose une distinction entre espace géophysique et anthropisé), des mots et des significations. Ce qui ouvre la porte à deux questions principales : 1) « que désignent les mots ? » – ce qui nous permettra d'aborder le rapport langue(s)-environnement – et 2) « à quoi renvoient les mots ? », domaine plus spécifique de la sémantique. Nous serons ainsi amenés à nous pencher sur les processus cognitifs de la partition et de la catégorisation de la réalité sensible.

- 17 De ce fait, ces formations tautologiques répondent-elles seulement à la seule nécessité d'une remotivation d'un nom démotivé ? Un processus de remotivation n'entrerait-il pas en fonction chaque fois qu'une communauté ne comprendrait plus le sens du toponyme choisi par le groupe qui l'avait précédé sur un dit territoire ? Ernesto de Martino (1951-1952) utilise la notion de « *appaesamento* » pour mettre en évidence le fait que, grâce à la langue et à la pensée, l'homme a la possibilité de manipuler l'espace, en mettant de l'ordre et classant l'inconnu pour le rendre plus intelligible. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les processus de dénomination représentent des pratiques qui visent à *apprivoiser* la réalité confuse, afin d'opérer une appropriation, qui peut aller jusqu'à l'identitaire, du territoire habité. Les analyses conduites par Glauco Sanga (2016, p. 281, notre traduction) sur cette notion sont tout à fait éclairantes : « le mécanisme de l'"*appaesamento*" linguistique consiste [...] à s'approprier linguistiquement un *concept nouveau* à travers l'application d'un *nom ancien*, de sorte que l'inconnu soit transféré dans le connu, soit inséré dans la sphère des concepts domestiques, familiers, tout à fait évidents, qui s'en verra ainsi progressivement amplifié ».
- 18 En partant de ces considérations, nous pouvons réfléchir sur les formes toponymiques du type « Rocher du Truchet (ou Rochers appelés Truchers) » ou « Cascade du Dard ». Nous pouvons reconnaître dans ces formes un phénomène que nous appelons de renforcement tautologique, où la construction d'un complément du nom pour unir les deux éléments nous laisse croire que ces doublets ne sont pas liés à une simple coïncidence, à une simple prise en compte de la réalité du lieu qui a emmené à la remotivation des termes Truchet et Dard. Nous y voyons plutôt un effort de compréhension, voire de traduction, entre les langues et les cultures de deux populations en contact. Ainsi, le terme ancien – le *dar* d'origine incertaine (cf. GPSR 5, 30) ou le préceltique *TRUC – était encore compris par les populations qui se seraient installées successivement sur le territoire : tout en ayant une langue différente, elles auraient su sauvegarder l'ensemble signifiant-signifié-référent propres à leurs prédécesseurs. Bref, le préceltique *TRUC et le bas latin *ROCCA se côtoyaient encore au moment de la formation de la forme tautologique⁸. Cela est vrai même pour une période plus récente, où le géomètre francophone qui établit un cadastre interroge le natif francoprovençal. On pourrait donc parler d'une conscience précise du contact entre la langue de substrat et celle de superstrat.
- 19 Il apparaît plus complexe de se pencher sur des formes tautologiques agglutinées, comme les termes Meyelie, Chalamont et Chantemerle de notre corpus. Ces formations tautologiques associant des termes anciens, issus de bases préceltiques et celtiques, en

contact avec la romanisation de la Gaule auraient suivi le développement des constructions linguistiques synthétiques. Comme à partir du premier millénaire de notre ère, nous assistons au passage toujours plus diffusé vers des processus linguistiques de type analytique, où la dépendance à un régime est de plus en plus accusée par la préposition qui le précède, on assiste donc à une multiplication de prépositions et aux déploiements des compléments du nom. La forme Chalamont doit ainsi être comprise comme le « Mont du Chal ».

- 20 Les mêmes efforts de compréhension et de traduction d'un toponyme devenu opaque se sont réalisés plus récemment, avec l'établissement du système cadastral. Nous avons inséré dans notre corpus l'exemple du Bief de Lunant, composition tautologique qui s'est réalisée à partir de l'établissement du cadastre napoléonien (1825, pour Treffort), quand le terme « Nant » n'était plus compris comme un ruisseau formé en recueillant des eaux, mais plutôt comme un canal qui servait à collecter et drainer les eaux. Nous pouvons ainsi proposer de faire une distinction qui, bien que subtile, permettrait d'individualiser des tautologies de continuité, quand le sens des deux formes en contact est entièrement préservé (ex. Chalamont), et des tautologies de fracture, quand le superstrat tautologique se forme sur un processus de démotivation (ex. Bief du Lunant).
- 21 Toutes ces créations tautologiques s'inscrivent dans une succession historique liée à l'occupation des lieux, caractérisée par un échange d'éléments linguistiques et culturels dans les processus de catégorisation et appropriation du territoire. A ce sujet, Angelo Turco (1988, p. 76, notre traduction) utilise le terme de *territorialisation* pour indiquer « le grand processus à travers lequel l'espace incorpore de la valeur anthropologique » : ce processus permet de produire une « masse territoriale », où l'entrelacement de la nature et des cultures qui se sont ensuivies sédimente une complexité territoriale croissante. Nous revenons ainsi aux enjeux de sémantique cognitive que nous avons énoncés tout au long de cette contribution : la réalité géomorphologique – notre référent extralinguistique – est modelée linguistiquement par un système complexe de relations qui tissent des liens, synchroniques et diachroniques, entre des formes linguistiques et des significations, partageant en cela les réflexions de Matteo Rivoira (2012, p. 114), citant Dalbera (2004, p. 7), « la transparence sémantique d'[un] système est présente à un tel niveau que l'on a de la peine à croire véritablement que « la motivation [de tous les noms] cesse d'être active et devient inopérante », dès le moment où on les a utilisés pour désigner un lieu déterminé ».
- 22 Le rapport qui se déploie entre la géomorphologie du territoire et l'acte de dénomination, se traduisant clairement en acte de signifier le réel, devient un véritable point d'accès pour s'interroger sur les processus cognitifs du langage qui sous-tendent la catégorisation de la réalité physique des lieux. À partir du corpus en développement, cette contribution représente une première étape de théorisation touchant les phénomènes tautologiques dans le domaine de la toponymie. En même temps, cette perspective ouverte sur la rencontre et les échanges entre populations parlant des langues et ayant des cultures différentes nous permet aussi de réfléchir sur les enjeux politiques et, au sens plus large, sociétaux de l'appropriation de l'espace. Dans ce contexte de contacts linguistiques et culturels, les processus tautologiques pourraient être perçus comme étant des solutions élégantes à des conflits possibles. Aussi, mener une analyse toponymique signifie faire émerger progressivement un paysage mental, culturel et linguistique des populations qui, au contact d'un environnement, lui ont transmis une identité plurielle de paysage. L'ignorer lors de désignations

administratives et/ou économiques serait introduire une double fracture là où il y avait eu accommodement et, dans la dimension de la diachronie, une continuité entre le présent et le passé. Fractures, à tout le moins déstabilisations, dont les effets négatifs vont bien au-delà des effets administratifs et économiques attendus.

BIBLIOGRAPHIE

ALJA : Martin J.-B., Tuailon G., 1971-1982. *Atlas Linguistique et Ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (Francoprovençal central)*. Paris, CNRS, 3 vol. et un index.

Bessat H., Germi C., 2001. *Les noms du paysage alpin. Atlas toponymique (Savoie, Vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence)*. Grenoble, Ellug éditions.

Dalbera J.-P., 2004. Du toponyme à la toponymie. In Ranucci J.-C., Dalbera J.-P. (ed), *Toponymie de l'espace alpin : regards croisés*. Corpus, Les Cahiers, vol. 2, p. 5-20.

de Martino E., 1951-1952. Angoscia territoriale e riscatto culturale nel mito Achilpa delle origini. Contributo allo studio della mitologia degli Aranda. *Studi e Materiali di Storia delle Religioni*, vol. XXIII, p. 52-66.

Delamarre X., 2003. *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*. Paris, Editions Errance.

DTA : Philipon E., 1911. *Dictionnaire topographique du Département de l'Ain comprenant les noms de lieu anciens et modernes*. Paris, Imprimerie Nationale.

FEW : Von Wartburg W. (dir.), 1928. *Französisches Etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Basel, R. G. Zbinden.

Fournier D., 1990. Le type Montcoq dans la toponymie normande : un cas de composition tautologique cyclique. *Nouvelle revue d'onomastique*, vol. 15-16, p. 101-103.

Gerfaud J.-P., Poncet N., 2013. L'inventaire des microtoponymes : enjeux théoriques et méthodologiques ». *Géolinguistique*, vol. 14, p. 7-20.

GFPF : Duraffour A., 1969. *Glossaire des Patois Francoprovençaux*. Paris, CNRS.

Kristol A. M., 2002. Motivation et remotivation des noms de lieux : réflexions sur la nature linguistique du nom propre. *Rives nord-méditerranéennes*, vol. 11, p. 105-120.

Lancel G., (avec la collaboration de Fréchet C., Gerfaud J.-P.) 2015. *Microtoponymes de Champfromier (Ain)*. Beaumont, Patrimoine et Histoire de Champfromier.

Lebeau R., 1955. *La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional. Étude de géographie humaine*. Trévoux, J. Patissier.

Niedzielski N. A. & Preston D. R., 2003. *Folk linguistics*. Berlin-NewYork, Mouton de Gruyter.

Petrulevich, A., 2014. Place-name loan and place-name adaptation: two sides of the same coin? Some terminological considerations from an ongoing thesis project. In Tort i Donada, J. (ed.), *Names in daily life, Proceedings of the XXIV ICOS International Congress of Onomastic Sciences*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, p. 74-80.

- Philippe M., André G., Hoff M., Thiébaud M., 2015. Prologue d'une histoire de la bryologie idanienne. *Nouvelles archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France*, vol. 13, p. 51-80.
- Prosdocimi A. L., 1989. Appunti per una teoria del nome proprio. In Avanzini, A. (ed.), *Problemi di onomastica semitica medievale*, Pisa, Giardini editori e stampatori, p. 15-70.
- Rivoira M., 2012. Classer l'espace : le patrimoine toponymique oral d'une communauté de la Vallée du Pélis. In Dalla Bernardina S. (dir.), *Analyse culturelle du paysage : le paysage comme enjeu*. Aubervilliers, Edition du CTHS.
- Rollier, L., 1903. Le plissement de la chaîne du Jura. *Annales de Géographie*, vol. 12, n° 66, p. 403-410.
- Sandnes B., 2016. Names and Language Contact. In Hough C. (ed.), *The Oxford Handbook of Names and Naming*, Oxford, Oxford University Press, p. 540-553.
- Sanga G., 2016. L'appaesamento in linguistica. *La Ricerca Folklorica*, vol. 71, p. 277-283.
- Subtil M.-J., (avec la collaboration de Gerfaud J.-P., Poncet N.) 2016. Saint-Etienne-du-Bois. Étude des microtoponymes. Bourg-en-Bresse, Agb.
- Tent J., Blair D., 2019. A Clash of Names: The Terminological Morass of a Toponym Class. *Names*, vol. 67, n° 2, p. 65-77.
- TGF : Nègre E., 1990. *Toponymie générale de la France*. Genève, Librairie Droz, 3 vol.
- Turco A., 1988. *Verso una teoria geografica della complessità*. Milano, Unicopli.
- Vadam J.-C., Philippe M. 2008. Nouveautés bryologiques idaniennes. *Nouvelles Archives de la Flore jurassienne*, vol. 6, p. 125-130.
- Vurpas A.-M., Michel C., 1999. *Noms de lieux de l'Ain*. Paris, Bonneton éditeur.

NOTES

1. À ce propos, nous retrouvons à plusieurs reprises l'emploi de l'adjectif *idanien*, attesté à partir, à notre connaissance, d'un article signé par Durafour (1902), « Localités nouvelles du Jura idanien », et repris, ensuite par d'autres publications en domaine géographique (voir Rollier, 1903, p. 405, « Jura idanien ») et botanique (voir Vadam & Philippe, 2008 ; Philippe *et al.*, 2015) : l'emploi semblerait donc restreint au domaine strictement scientifique, plus particulièrement botanique. René Lebeau (1955), dans sa thèse magistrale sur le Bugey, utilise l'expression Jura méridional, et jamais Jura idanien.
2. Cette composition tautologique associe le latin *MONS*, « mont, hauteur » (FEW 6, 3, 84) à la racine préceltique **kuk(k)-*, « hauteur arrondie, sommet ».
3. La base de données est consultable via le site de l'Institut Pierre Gardette : <https://www.ucl.fr/topora/>
4. Nous signalons à Cerdon (Ain) la forme *bot(a)*, « mare, fosse à purin, tonneau » (GFPF 1591), à rattacher à *botā*, « mare, flaque d'eau » indiquée dans l'ALJA (cf. vol. 5, p. 842). Le DTA (p. 75) note Le But, ruisseau, affluent du Sevron à Meillonas, Saint-Etienne-du-Bois. Ne pas exclure, une dérivation du germanique **BOTAN*, « pousser, gonfler », (FEW 15, 1, 210).
5. Pour une analyse complète des microtoponymes de Saint-Etienne-du-Bois, voir Subtil (2016).
6. Delamarre (2003, p. 89) relie le terme *brīuā*, s'il est issu d'un plus ancien **brēuā*, au nom germanique du pont **brōwō* > v.norr. *brú* et **bruwwī-* > **brugī-* que continuent l'allemand *Brücke* et l'anglais *bridge*. Cf. pour une possible référence au champ sémantique de la boue et du marais :

FEW 23, 177 et 23, 209, *brevu* « liquide renversé, épaissi ou gluant, saleté qu'on fait en renversant un liquide, surtout poisseux » (GrCombe).

7. Pour une analyse complète des microtoponymes de Champfromier, voir Lancel (2015).

8. Nous verrons un bon exemple de ce type de contact linguistique dans le *Glossaire d'Endlicher*, ou *Glossaire de Vienne*, provenant de vieux manuscrits dont le plus ancien date du IX^e siècle mais, probablement, lui-même la copie d'un manuscrit mérovingien, où une liste de termes gaulois est suivie par leurs traductions latines.

RÉSUMÉS

On ne peut réduire les tautologies – dénominations dont la forme condense deux expressions transmettant un seul et même concept – en toponymie à une simple question étymologique. Elles posent, au-delà de la nécessité de la motivation toujours renouvelée des désignations toponymiques, le problème des contacts entre populations et traduisent la façon dont ces contacts ont pu s'établir. A partir d'une réalité géomorphologique commune, soit la combinaison d'espace géophysique et anthropisé, langues et cultures différentes peuvent réaliser des partitions sémantiques visant à apprivoiser l'espace extralinguistique. L'étude des tautologies, s'inscrivant dans une succession historique liée à l'occupation des lieux, représente un outil permettant de repérer et formuler les enjeux de continuité et fracture qui se jouent dans nos sociétés contemporaines.

Toponymic tautologies – denominations whose form condenses two expressions conveying one and the same concept – cannot be reduced to a simple etymological question. Beyond the need for an ever-renewed motivation for toponymic designations, they address the problem of contacts between populations and reflect the way these contacts have been established. From a shared geomorphological reality, i.e. the combination of geophysical and anthropized spaces, different languages and cultures can produce semantic partitions that aim to tame extralinguistic space. The study of tautologies, which are part of a historical succession linked to the occupation of the places, represent a useful tool for identifying and formulating the issues of continuity and fracture that are at stake in our contemporary societies.

INDEX

Mots-clés : microtoponymie, formation tautologique, contact linguistique, motivation, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Keywords : microtoponymy, tautological formation, linguistic contact, motivation, Auvergne-Rhône-Alpes Region

AUTEURS

FABIO ARMAND

Fabio Armand, armand.fabio@gmail.com, Institut Pierre Gardette, Pôle Culture(s), Langue, Imaginaires, Université Catholique de Lyon. Il a récemment publié :

- Armand F., 2020. Didactic perspectives and revitalization of an endangered language: the case of Francoprovençal in the Ain department (France). In *Actes de la conférence internationale Didactic Challenges III. Retrospective and Perspective*, p. 398-408.
- Armand F., 2020. Une matrice sémantique neurocognitive pour les dénominations du cauchemar dans quelques parlers francoprovençaux de la Vallée d'Aoste. *Nouvelles du Centre d'Etudes Francoprovençales*, vol. 76, p. 83-106.
- Armand F., Cathiard M.A., Abry C., 2019. Neuronuminous-like Experiences within the BRAINCUBUS Framework for Cognitive Folkloristics: Present Promise and Limits. In *Actes du colloque Numinoses Erzählen: Das Andere - Jenseitige - Zaubersche*, Deutsche Gesellschaft für Volkskunde, p. 57-65.

JEAN-PIERRE GERFAUD

Jean-Pierre Gerfaud, gerfaud.jean-pierre@neuf.fr, Institut Pierre Gardette, Pôle Culture(s), Langue, Imaginaires, Université Catholique de Lyon. Il a récemment publié :

- Fréchet C., Gerfaud J.-P., 2019. L'utilisation des dictionnaires dans la transmission du francoprovençal sur l'espace français. In *Actes de la Conférence Le rôle des "dictionnaires de patois" dans l'apprentissage de la langue*. Région Autonome de la Vallée d'Aoste.
- Fréchet C., Gerfaud J.-P., 2017. La création d'un langage mystique et la production littéraire à partir de l'oeuvre de Marguerite d'Oingt. In Boncou E., Gire P., Mangin E. (dir.), *Maître Eckhart, une écriture inachevée*. Ed. Jérôme Millon, Grenoble.
- Lombard G., avec la collaboration de Fréchet C., Gerfaud J.-P., 2016. *Les microtoponymes de la commune de Champdor*. Le Dreffiât, Hauteville-Lompnès.